

Inventaire botanique sur l'aqueduc de l'Avre

par Roland Trousseau

photos J. Liben



En 2013 a débuté un partenariat entre ATENA 78 et Eau de Paris, concernant la gestion de la végétation de l'aqueduc de l'Avre (voir Gazette d'ATENA 78 n° 28). Il est encadré par une convention de trois ans qui vient d'être renouvelée par les deux partenaires.

Dans le cadre de cette convention, ATENA 78 a fourni des préconisations de gestion de la strate herbacée et s'est engagée à suivre un échantillon représentatif de l'aqueduc de façon régulière et à long terme, afin de vérifier si ces préconisations peuvent influencer de manière

positive la biodiversité. Ce suivi consiste à observer l'évolution de la végétation sur des placettes dont les produits de fauche sont exportés, pour voir si ce mode de conduite permet une évolution de la flore vers une présence plus importante des plantes à fleurs, en particuliers des orchidées. L'objectif est de vérifier que ce mode de conduite permet de favoriser la richesse floristique et la petite faune associée, insectes et autres arthropodes en particulier, et la faune sauvage en général avec des plantes produisant des graines de toutes sortes.

La gestion consiste à faucher tardivement ces placettes une fois par an (en fin d'été ou début d'automne), pour laisser le temps à la végétation de fleurir et produire des graines, puis à enlever le produit de fauche afin de ne pas enrichir le milieu et ne pas favoriser les graminées (désormais nommées poacées).

Dans ce but, les placettes doivent être matérialisées par 4 piquets et un ruban bien visible, afin de ne pas être fauchées par l'entreprise qui réalise le fauchage de l'aqueduc en fin de printemps.

Notre choix s'est porté sur une taille de placette de 2 m x 2 m, pour avoir un échantillonnage suffisant de flore à l'intérieur de la placette.

Deux anciennes placettes, ravagées par les quads et autres motos « vertes », ont été remplacées.



Actuellement, 6 placettes sont installées sur l'aqueduc :

les placettes 1 et 2 à proximité de Beynes,
la placette 3 vers Autouillet,
les placettes 4, 5 et 6 au niveau d'Orgerus.

Les placettes 1, 2 et 3 sont encore sur l'ancien modèle, c'est-à-dire de 1 m² avec des fers à béton au ras du sol. Il convient de les mettre au format de 4 m² décrit précédemment. Les placettes 4, 5 et 6 ont été installées à la fin du printemps, à la bonne dimension de 4 m², certains piquets sont toutefois à replanter ou remplacer, ainsi que le ruban.

Le principe de l'inventaire botanique est le suivant : on recense toutes les espèces dans le carré, on les identifie et on réalise une mesure de leur fréquence. Le protocole retenu consiste à diviser le carré de 4 m² en 64 petits carrés (et celui de 1 m² en 16 petits carrés) de 0,25 m x 0,25 m, et à noter la présence ou l'absence de chaque plante repérée dans chacun des petits carrés (la présence signifie que la plante est présente par son feuillage dans le carré, même si son pied est dans un autre).



La fréquence se calcule en divisant le nombre de carrés avec présence par le nombre total de carrés. Un petit carré peut bien sûr comprendre plusieurs plantes, le total des fréquences est supérieur à 100%. On note également les espèces supplémentaires présentes autour du carré de façon significative (plusieurs plantes) à quelques mètres de distance, et dans les mêmes conditions de sol et d'exposition climatique.

Les plantes indéterminées seront à rechercher et à identifier lors de leur pousse l'année prochaine.



12 septembre 2017

Placette 1 Beynes Horizontale Côté Nord :

Asperge 25%, Panicaut 6%, Astragale à feuilles de réglisse 37.5 %, Ononis repens 50 %, Clématite 37.5 %, Centaurée Scabieuse 25 %, Primevère officinale 12.5 %, Origan 12.5 %, Millepertuis 6 %, Plante 1 (Fabacée) 12.5 %, Plante 2 (Poacée) 100 %, Plante 3 (feuille forme renoncule) 12.5 %, Plante 4 (feuille lancéolée) 19 %

12 septembre 2017

Placette 2 Beynes Exposition sud :

Cirse des champs (chardon !) 19 %, Origan 12.5 %, Ononis repens 25 %, Knautie des champs 6 %, Achillée millefeuilles 6 %, Pimprenelle 6 %, Centaurée jacée 12.5 %, Plante 2 100%, Plante 5 (feuilles alternes à nervures parallèles) 6 %, + panicaut, pois de senteur autour de la placette

12 septembre 2017

Placette 3 Autouillet Exposition sud partiellement ombragée :

Primevère 19 %, Violette 37.5 %, Plantain lancéolé 37.5 %, Renoncule 37.6 %, Lotier corniculé 19 %, Prêle des champs 12.5 %, Plante 2 (Poacée) 50 %, Grande berce 6 %, Aigremoine 6 %, Bugle rampant 75 %, Lierre 19 %, Plante 6 (Poacée feuilles fines) 31 %, Plante 7 (Poacée feuilles larges) 12.5 %

9 septembre 2017

Placette 4 Orgerus Exposition sud :

Potentille rampante 37.5 %, Trèfle blanc 3 %, Colchique 1.5 %, Lotier corniculé 9 %, Gesse velue 44 %, Achillée millefeuilles 44 %, Primevère 1.5 %, Carotte sauvage 1.5 %, Centaurée scabieuse 6 %, Fétuque sp 100 %, Molène 1.5 %, Ray-grass 12.5 %, Chiendent 8 %, Plante 6 (poacée fine) 25 %, Plantain lancéolé 1.5 %, Plante 8 (feuilles en cœur) 4.5 %, + observés autour de la placette luzerne, orobanche, porcelle enracinée, trèfle violet

9 septembre 2017

Placette 5 Orgerus Exposition nord :

Grande berce 31 %, Liseron des champs 72 %, Fétuque sp 100 %, Chiendent rampant 12.5 %, Primevère officinale 50 %, Gesse velue 72 %, Renoncule 12.5 %, Ray-grass 8 %, Plante 9 (Rosette feuille allongée) 1.5 %, Matricaire 4.5 %, Plante 10 (feuille à 5 lobes) 4.5 %, + autour de la placette gaillet blanc, trèfle blanc, trèfle violet, angélique sylvestre

9 septembre 2017

Placette 6 Orgerus Horizontale sud :

Panicaut 19 %, Chiendent rampant 64 %, Fétuque sp 100 %, Primevère 1.5 %, Plante 11 (ombellifère=apiacée à folioles allongées) 6 %, Liseron des champs 47 %, Gaillet gratteron 25 %, Grande berce 1.5 %, Laiteron des maraichers 1.5 %, Plante 6 (poacée fine) 17 %, Ray-grass 17 %, Luzerne 9 %, Centaurée jacée 1.5 %, + autour de la placette Lotier corniculé, carotte